

Notre gouvernement croit que les traités commerciaux internationaux facilitent l'adaptation des travailleurs canadiens parce qu'ils atténuent les effets de la concurrence accrue par des mesures de sauvegarde et de transition. Par exemple, les périodes de cinq et de dix ans prévues dans l'ALE pour la réduction des droits de douane permettront graduellement aux industries canadiennes de s'adapter à la concurrence d'un marché de 26 millions de consommateurs à celle d'un marché de plus de 260 millions de consommateurs.

Lorsque nous avons négocié l'ALE, nous avons reconnu que les entreprises canadiennes pourraient souhaiter accélérer cette réduction des droits de douane et procéder plus vite aux ajustements nécessaires. C'est pourquoi l'ALE prévoit une élimination accélérée des droits de douane par suite de consultations préalables entre les deux parties.

Au cours de la première série de réductions des droits de douane, des centaines d'entreprises canadiennes sont venues nous dire qu'elles étaient prêtes à faire face à la concurrence et désiraient profiter sur-le-champ des occasions offertes par l'ALE. Par conséquent, les réductions accélérées des droits de douane effectuées en avril dernier portaient sur des échanges de plus de 6 milliards de dollars.

Nous annonçons, le mois dernier, les résultats de la deuxième ronde de réductions accélérées des droits de douane prévus dans l'ALE; ces réductions entreront en vigueur le 1^{er} juillet. Cette année, les échanges bilatéraux visés par les réductions représentent environ 2 milliards de dollars. Je suis particulièrement heureux que nous ayons réussi à éliminer les droits américains sur le boeuf canadien frais ou congelé, sur le canola et sur la graine de lin. Grâce à la suppression de ces droits, les produits manitobains seront plus concurrentiels et c'est tout l'Ouest canadien qui en bénéficiera.

Les échanges visés par les réductions accélérées des droits de douane ont totalisé 8 milliards de dollars au cours des deux dernières années, ce qui prouve que les Canadiens s'adaptent bien au libre-échange avec les États-Unis. Nous avons aussi augmenté de près de 50 % les sommes consacrées à la formation et à l'adaptation de la main-d'oeuvre, ce qui démontre bien l'engagement du gouvernement à cet égard.

Voilà qui démontre que nous sommes bien partis avec l'ALE et que les Canadiens profitent des possibilités d'intensification du commerce avec leur principal partenaire.

J'aimerais terminer en abordant brièvement le processus de négociation prévu par la procédure accélérée des États-Unis puisqu'il peut avoir une incidence à la fois sur l'initiative commerciale avec le Mexique et sur le GATT.